

ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Posto**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 OCTOBRE

## HYPOTHÈSES

« Si aujourd'hui nous avions un ministère composé d'hommes intègres, résolus à écarter les questions oiseuses, à abrégier les sessions, à faire de bonnes finances, à remanier la loi sur l'armée dans un sens libéral, à assurer la liberté religieuse, à faire partout respecter et exécuter les lois, à débarrasser les députés de l'éternelle mendicité qu'ils exercent dans les bureaux au profit de leurs commettants, ce ministère conduirait la Chambre et formerait lui-même la majorité. »

C'est le programme gouvernemental de la Droite cela. Un ou deux républicains le mettent timidement en avant en laissant entendre qu'il ne serait pas impraticable pour un ministère qui voudrait quelque peu s'appuyer sur la Droite.

Et les grognements les plus variés du radicalisme et de l'opportunisme répondent à ce doux bélement.

Il faut bien reconnaître que cette fois le grognement est infiniment plus logique et conséquemment avec le naturel républicain que le bélement.

La majorité républicaine comprend environ 359 députés dont 115 radicaux, 44 centrogauches et 200 opportunistes.

Les 200 ne peuvent évidemment gouverner seuls, même avec l'appoint des 44. Où, s'il vous plaît, la majorité recrutera-t-elle ce qui lui manque ?

Chez les radicaux ? Mais alors elle devra donner comme entrée de jeu toutes les lois d'intolérance religieuse, séparation de l'Église et de l'État pour faire suite aux *chassez-moi ces gens-là* de l'opportuniste Ferry et les *sac au dos* du modéré Carnot, l'impôt sur le revenu et tout ce que demande d'ordinaire le radicalisme. Et alors que devient ce concert « d'hommes intègres résolus à écarter les questions oiseuses, à faire respecter les lois, à remanier celle de l'armée dans un sens libéral, à faire de bonnes finances, etc., etc. » La Chambre d'aujourd'hui se calque sur celle d'hier. C'est chou vert et vert chou.

Comment faire alors ? Fouiller à droite ? Supposons que quelques-uns de nos amis se laissent séduire par des promesses déjà violées autant de fois qu'elles ont été faites ou par des conseils de gens qui ne connaissent la province que de nom et ne peuvent se rendre compte des innombrables persévérations et tyrannies locales qu'engendre et attise la République et qu'ils essaient de soutenir ce ministère mi-partie conservateur, en paroles du moins :

**A droite.**— Soit ! M. le ministre, vous parlez d'apaisement encore que ce ne soit pas la droite monarchique, vous le reconnaîtrez, qui ait semé les brandons de discorde, fomenté jusque sous les yeux de l'ennemi la haine des Français les uns contre les autres, terrorisé les populations pour leur extorquer un vote, c'est-à-dire cherché tout le contraire de l'apaisement, je veux avoir confiance en votre attitude présente, et, tenez ! vous avez un moyen bien simple de légitimer cette confiance : nous avons, par

exemple, dans notre département, un préfet, un receveur, un fonctionnaire quelconque aussi intolérant, aussi notoirement hostile à toute idée religieuse, conciliante, modérée, etc., qu'il est possible de l'être. Changez-le.

**Le ministre.**— Je ne demanderais pas mieux, mon cher député. Mais si je touche à un fil de l'habit brodé de M. X..., je me mets sur le dos tous les républicains. C'est ce préfet qui, armé des procédés électoraux de la fabrique Constans, a donné quand même la majorité à la République. Pas possible vraiment. — Demandez-moi autre chose.

Et on cherchera toujours *cet autre chose* ; nous nous trompons fort ou, par les mêmes raisons, on ne le trouvera pas.

Ces hommes intègres, libéraux, conciliants, se laisseront aujourd'hui comme hier, quand même nous leur prêterions notre sincère concours, mener par les turbulents et les intransigeants qui leur ont en toute occasion, à toute époque, imposé finalement leurs volontés.

Si votre République était douce ! Si elle était sage ! Si elle était tolérante ! Si elle était économe ! Si elle était, etc., etc. Mais alors elle ne serait plus la République, et les républicains que vous nous dites être maîtres du cœur et du corps de la France n'en voudraient plus.

Avec des *si*, dit le vieux proverbe, on ferait entrer Paris dans une bouteille. Ce ne serait pas plus difficile assurément que de trouver ce que cherchent les amateurs de la fameuse jument de Roland qui aurait eu toutes les qualités si elle avait existé ! L'immense opposition du pays, plus majorité que la majorité elle-même puisqu'elle s'est formée envers et contre MM. Constans et C<sup>ie</sup>, a repoussé ces hypothèses qui ne paraissent pas plus réalisables aux mandataires qu'aux commettants, et il n'y aura chez les uns et les autres ni désir d'entretenir l'agitation, ni opposition systématique, mais seulement clairvoyance et souci d'un avenir sérieusement réparateur.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

### CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée.

Le Président de la République a signé un décret aux termes duquel M. le général Février, ancien commandant du 6<sup>e</sup> corps d'armée, est nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur, en remplacement du général Faidherbe.

Le général Février est un brave soldat ; mais, dans ces dernières années, il s'est activement mêlé de politique. Cette politique entre avec lui à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. C'est regrettable.

Sur la proposition de M. de Freycinet, M. Carnot a signé un décret qui réorganise les services de l'arrière dans les armées en campagne et en règle le fonctionnement en conformité de la loi du 8 décembre 1888, sur le service militaire des chemins de fer.

M. Tirard a fait connaître que le nombre des propositions faites par les jurys de groupes pour les nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur dépasse de beaucoup le nombre des décorations mises à la dis-

position du gouvernement par la loi du 15 avril 1889.

La question soumise au conseil par M. Tirard fera l'objet d'un nouvel examen.

En attendant, il a été décidé que, conformément à ce qui a été fait en 1878, les membres du Parlement pourraient être décorés, mais à la condition qu'ils seraient personnellement exposants.

### Le grand Chancelier de la Légion d'honneur

Voici les états de service du nouveau grand chancelier :

Le général Février est né à Grenoble en 1823.

Sorti de l'École en 1843, il s'adonna bientôt aux études approfondies de la tactique de l'infanterie où ses travaux provoquèrent d'utiles réformes.

Capitaine au 1<sup>er</sup> zouaves, il fit partie de l'expédition de la Dobroutscha. En Crimée, il eut un cheval traversé par un boulet et fut grièvement blessé à la jambe.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il revint de Crimée comme chef de bataillon, put prendre part, avec le 30<sup>e</sup> de ligne, à la campagne d'Italie, où il fut blessé, passa aux zouaves de la garde, puis fut envoyé, en 1863, en Danemark, en qualité d'attaché militaire.

L'année suivante, le commandant Février suivait la campagne du Schleswig-Holstein.

En 1867, lieutenant-colonel au 3<sup>e</sup> zouaves, Février assignait déjà à son régiment les manœuvres de guerre que l'on exécute aujourd'hui, et qu'il mit en pratique pendant la guerre franco-allemande.

Quand celle-ci éclata, Février était colonel du 77<sup>e</sup> à Bayonne. Son régiment souffrit beaucoup à Forbach, et opéra sa retraite sur Metz.

Le 18 août 1870, il fut atteint d'une horrible blessure qui le fit considérer comme perdu. Une balle, pénétrant sous l'oreille, lui cassa la mâchoire et sortit au milieu de la joue.

Après la reddition de Metz, les Allemands le renvoyèrent dans ses foyers sans condition.

En janvier 1871, il fut promu général de brigade à Lyon et y organisa les légions de mobiles.

Sa blessure mal fermée, et recouverte d'un pansement, le fit surnommer le *Père Bandeau*.

Après la guerre, le général Février commanda la place de Lyon et s'acquitta de ses fonctions avec autant de tact que de fermeté.

Promu divisionnaire en juillet 1878, il fut placé à la tête de la 25<sup>e</sup> division d'infanterie du 10<sup>e</sup> corps, en remplacement du général Tixier.

En 1881, pendant les opérations du 15<sup>e</sup> corps contre le 14<sup>e</sup>, il fit expérimenter des formations de combat nouvelles.

En 1882, il remplaçait à la tête du 15<sup>e</sup> corps, à Marseille, le général Billot, nommé ministre de la guerre ; l'année suivante, il fut nommé président de la Commission chargée de réviser le règlement du 12 juin 1875, puis président du comité consultatif d'infanterie ; et

ensuite membre du conseil supérieur de la guerre.

Enfin, on s'en souvient, c'est lui qui a présidé le Conseil d'enquête par lequel le général Boulanger fut mis d'office à la retraite.

La nomination du général Février est une affaire politique. C'est pourquoi nous annonçons par avance, il y a 8 jours, la nomination du général Février à ce poste.

### LE CZAR A BERLIN

Berlin, 10 octobre.

C'est ce soir que le Czar doit arriver à Kiel. Il trouvera, à son arrivée, le général de Werder, venu pour le saluer au nom de l'empereur d'Allemagne. Les autres officiers chargés du service d'honneur seront présentés sur le parcours à Wittemberg.

À l'arrivée à Berlin, les troupes de la garnison formeront la haie au moment du passage du Czar. La cavalerie sera échelonnée sur le parcours, de la gare de Lehrte jusqu'à la chaussée de Charlottenbourg, en passant par le Koenigsplatz ; l'infanterie formera le cordon depuis la chaussée de Charlottenbourg jusqu'à l'ambassade de Russie.

Le service d'honneur sera confié aux généraux de Werder, Kaltenborn, Stachau et aux colonels Rauchhaupt et Rosen.

Aussitôt que le Czar sera entré à l'ambassade, les troupes qui auront fait la haie sur son passage viendront défilé devant lui.

De la gare à l'ambassade, sa voiture sera précédée d'un escadron de cuirassiers de la garde et suivie d'un escadron de uhlans.

### NOUVELLES MILITAIRES

La fabrication des 90,000 carabines à répétition, nécessaires à la cavalerie, commencera dès que l'armement de l'infanterie sera terminé.

On ne pouvait penser à interrompre cette année le travail dans une des trois Manufactures d'armes pour en adapter l'outillage à canon court.

Comme le 1<sup>er</sup> mars est la date extrême où sera assuré l'armement des réservistes et des territoriaux d'infanterie, la Manufacture de Saint-Etienne commencera au printemps à fabriquer les carabines pour la cavalerie ; elle terminera cette fabrication dans le courant de l'été.

### LA LANCE

Pauvre lance !

Elle va retourner de nouveau à l'histoire et elle n'aura pas l'honneur de combattre de nouveau.

Il est à peu près certain que la lance sera complètement supprimée dans l'armée française.

La 5<sup>e</sup> brigade de dragons, qui vient d'arriver à Paris, a reçu du gouverneur militaire l'ordre de ne plus opérer de sortie avec cette arme.

Il est donc probable que les essais qu'on vient d'effectuer n'ont point donné les résultats attendus.

Pauvre lance !...  
Elle avait eu un regain de renommée, l'arme des preux, l'arme du moyen âge allait sortir de la légende, elle était prête à faire ses preuves, et les généraux modernes l'ont reposée.  
Le fusil Lebel et la carabine ont tué la lance.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### DÉRAILLEMENT Sur la ligne de l'État

Cette nuit, le train 412 de la ligne d'Angers-Poitiers a déraillé à égale distance des gares de Loudun et des Trois-Moutiers. Il n'y a pas eu accident de personnes, mais on frémit à la catastrophe qui aurait pu arriver.

Le train, parti de Loudun avec un retard de plus de 20 minutes, comprenant huit voitures, la locomotive et le tender, marchait avec une vitesse de 60 kilomètres environ. Dès la première courbe, les voitures ont fringalé quelque peu et ce mouvement s'est accentué de plus en plus. A cinq kilomètres de Loudun, au canton de la Madeleine, où la voie est en remblai de huit mètres, il s'est produit un écartement des rails : les voitures sont tombées dans le sable et franchissaient les traverses, occasionnant des bonds qui ont jeté la panique parmi tous les voyageurs, panique qui est devenue plus terrible, car les lampes s'éteignaient, se brisaient, et les débris de verre tombaient sur les gens affolés.

Le signal d'alarme a été donné de divers compartiments à la fois ; le mécanicien Adam a voulu serrer les freins automatiques, mais les tuyaux étaient brisés et ne produisaient aucun effet.

Favorisé par la rampe que le train descendait et avec la vitesse acquise, il a parcouru ainsi 200 mètres sur le sable. Heureusement qu'en cet endroit la voie est droite et que la locomotive seule n'a pas quitté les rails.

Le premier moment de stupeur passé, chacun a quitté les wagons et a pu se rendre compte de la situation. Le ballast était tout bouleversé, des rails couchés, d'autres jetés de côté, d'autres coupés et les morceaux projetés à 4 et 5 mètres en avant.

Des traverses ont été coupées également et les extrémités émergeaient en pointe au-dessus du sable. Si la locomotive avait quitté les rails, tout le train pouvait être couché et précipité au bas d'un talus de huit mètres de hauteur.

Les wagons étaient plus ou moins détériorés, les ressorts brisés ; les voitures portaient sur les essieux et étaient tout inclinées.

Un exprès s'est détaché pour aller réclamer du secours à la gare des Trois-Moutiers, tandis

qu'un autre se dirigeait vers celle de Loudun ; le mécanicien Adam et le chauffeur Piau allaient placer des pétards assez loin pour prévenir tout nouvel accident.

Le train 411 d'Angers-Poitiers est arrivé après minuit avec tous ses voyageurs qui ont été transbordés dans un train de secours venu de Loudun sous la direction de l'inspecteur, avec tout un matériel et personnel nécessaires pour la circonstance.

Les voyageurs se dirigeant sur Saumur ont été ramenés par l'un des trains de plaisir de Bordeaux-Paris et sont entrés en gare à 2 heures 35, au lieu de 44 heures.

Ceux se dirigeant sur Angers ont dû rester en gare de Montreuil-Bellay.

On ne croit pas que la voie des Trois-Moutiers à Loudun puisse être livrée à la circulation avant demain.

### LA CROIX ROUGE DE FRANCE

#### IV

Lequel est le plus digne d'admiration, ou de l'immense effort organisé en 1870, sous le feu de l'ennemi, par cette Société de la Croix Rouge appuyée sur la seule commiseration publique, ou du fonds même de générosité que cette commiseration rencontra dans notre pays ? — La guerre surprend cette Société, à l'état nominal, ayant pour tout bien une somme ridicule de 5,323 fr. 50 ; la paix la trouve ayant en fonction des centaines d'ambulances fixes et mobiles, soignant à ses frais près de 9,000 soldats, rapatriant les blessés prisonniers, couvrant d'un suprême souvenir nos morts dans les cimetières d'Allemagne. Cette noble et gigantesque besogne accomplie, elle rentre chez elle et arrête ses comptes : il y avait encore dans ses coffres 3,500,000 fr. !

250,000 fr. furent aussitôt distribués aux victimes de la guerre, aux élopés, aux familles des soldats morts ; 40,000 fr. aux orphelins, 20,000 fr. aux Alsaciens-Lorrains immigrés en France ; cent appareils — jambes articulées, bras artificiels — furent délivrés aux amputés. Puis, sans plus tarder, comme si le clairon allait sonner aux frontières, on reprit le travail et l'on s'ingénia à donner à la Croix Rouge une constitution à la fois élastique et solide qui lui permit d'être prête au premier appel, d'escorter le bataillon d'avant-garde, d'être maîtresse d'un matériel suffisant, d'un personnel expérimenté, et d'être au devoir à la même minute que ceux qui seraient au péril. Présidée successivement par le comte de Flavigny, le vicomte de Melun, le duc de Nemours, le maréchal de Mac-Mahon, la Société n'a jamais ralenti son zèle, et quoique sa fortune ne soit pas ce qu'elle devrait être, elle n'a rien négligé pour se parfaire et être une force adjuvante de premier ordre.

A l'Exposition de 1889, sur l'Esplanade des

Invalides, chacun a pu visiter la magnifique installation de la Croix Rouge. Un baraquement d'infirmerie de gare, avec ses divisions, en occupe le seuil et le centre. Il est fait de pièces rapidement démontables, entrant dans quarante caisses dont l'assemblage forme son plancher même. Côté de l'infirmerie où il amène les blessés, un train sanitaire avec ses wagons aménagés pour le transport des malades couchés, sa pharmacie, sa cuisine, son fourgon d'approvisionnement, le wagon des médecins ; c'est un hôpital roulant. Vis à vis, un modèle de péniche donnant en raccourci une idée de l'appropriation des ressources de la batellerie fluviale au transport des malades et blessés par eau. Puis les différents types de voitures adoptés : deux modèles d'omnibus d'ambulance, l'un à deux chevaux pouvant contenir six hommes couchés, douze assis ; l'autre à un cheval, plus petit, plus léger. La voiture à deux roues est inhumaine, c'est un instrument de supplice pour les blessés, qu'elle secoue et brutalise ; elle a été rejetée. La voiture-fourgon, destinée au matériel d'infirmerie, se modifie en voiture de transport pour les malades avec une facilité très ingénieuse. Fort remarquable aussi cette voiture-cuisine qui, chargée de vivres, de fourneaux, de combustible, contient la nourriture nécessaire à 200 hommes.

Un peu plus loin, voilà tous les systèmes d'attache, de suspension, à l'aide desquels couchettes et brancards chargés de leur blessé peuvent être suspendus à n'importe quel fourgon de chemin de fer, aux ridelles même d'une charrette de ferme, et diminuer au patient toutes les secousses, tous les cahots. Enfin, tous les systèmes de brancards, les plus légers, les plus larges, avec support de tête à crémaillère, ceux qui se transforment en un lit à opérations chirurgicales, les cacolets qui permettent de changer de position, tout cela a été étudié dans les détails, perfectionné proportionnellement au moyens de destruction, tout cela est à l'ancien matériel sanitaire ce que le fusil Lebel est au fusil à pierre des anciens temps.

Cet outillage de salut, ces armes de bienfaisance et de réparation ont valu à la Croix Rouge de France un diplôme d'honneur à l'Exposition de Vienne, et ont été reproduites par toutes les nations européennes ; nous sommes maintenant vis à vis d'elles en infériorité, non pour la qualité de matériel sanitaire, mais pour la quantité dont elles se sont largement pourvues, en première ligne l'Autriche, en seconde ligne la Prusse.

On a fort remarqué au pavillon de l'Esplanade des Invalides la lingerie, l'ouvrage permanent tenu par les dames de l'œuvre, dans lequel abondent, pour le bien-être et le soin du blessé, des modèles de toute sorte dus à leur charitable industrie. Tout autour des monta-

gnes de compresses, de bandes, de cardes de coton phéniqué, d'âles en caoutchouc, de gouttières métalliques garnies, en un mot l'outillage tout prêt pour les premières réquisitions de la guerre ; l'exposition des appareils de prothèse, dont un amputé fait ressortir les avantages, les trousse de chirurgie, de pharmacie, les sacs et sacoches d'ambulance.

(A suivre.)

M. Fairé, député, adresse aux électeurs de la 4<sup>e</sup> circonscription d'Angers la lettre suivante :

« Mes chers Concitoyens,  
» Vous avez renouvelé mon mandat ; vous avez approuvé ce qu'a fait votre député durant la législature qui finit ; — je vous en remercie.

» Je n'ai pas à répéter le programme que je vous ai présenté pour la législature qui va commencer ; j'y resterai fidèle. Mais laissez-moi vous dire que, parmi vous, ceux-là ont été sages qui ont cru que tout n'était pas pour le mieux dans la façon dont la France est administrée, et qu'il était essentiel, — en nommant une Chambre qui n'aura pas à régler le principe même du gouvernement, — de choisir des députés décidés à imposer les réformes urgentes que, sans acception de parti, l'opinion publique réclame.

» Les votes qu'ils m'ont donnés témoignent de leur intelligent patriotisme ; ils leur font honneur.

» Pour la défense des intérêts généraux du pays, comme pour le soin des intérêts de notre circonscription, vous pouvez compter, mes chers Concitoyens, sur tout mon dévouement.

» ALEX. FAIRÉ,

» Député d'Angers. »

### BANQUET D'ADIEUX

Lundi dernier, le comité républicain opportuniste d'Angers a très bien dîné, chez M. Jahan. Il offrait un banquet de condoléance à M. Peyssonnié. Ainsi les Anciens, jadis, célébraient des repas de funérailles.

Au dessert, M. Peyssonnié et deux ou trois autres ont fait des discours. Ces opportunistes sont insatiables et intarissables. On a développé cette thèse banale et facile qu'ayant été rudement battu aux élections, le parti républicain a besoin de se concentrer et de s'unir fortement contre l'ennemi. L'union fait la force ; la discipline exige l'abnégation personnelle et prépare le succès ; etc., etc., et autres truismes généralement recherchés et développés en pareils cas. On a pris ensuite les plus énergiques résolutions et, en vidant la dernière coupe de champagne, on a certainement décidé d'instituer un comité républicain, un fort comité, énergique, dévoué, zélé, prudent, habile, attractif et rayonnant, un phare et un foyer, un lieu

## AVEU SUPRÊME

Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que Sylvain n'avait pas mauvais goût. Sans être régulièrement jolie, Madeleine Nevers exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une véritable séduction. De taille moyenne et bien prise, les yeux d'une couleur indécise et changeante, bruns parfois et parfois d'un noir mat, selon les impressions, abrités sous de grands cils d'un blond châtain, les cheveux de la même nuance que les cils, elle avait une façon de sourire, de rire, de parler, qui lui gagnait aussitôt les cœurs. Elle charmait par une simplicité très grande jointe à une distinction du meilleur aloi. Sa distinction lui venait de sa mère, morte quelques années seulement après sa naissance, et elle tenait du docteur une certaine rondeur de façons, d'allures, de langage qui n'excluait point la réserve qui sied à une jeune fille, mais l'avait toujours préservée de cette mièvrerie qui gâte les meilleures qualités

chez la plupart des « demoiselles » élevées dans les familles « comme il faut. »

Et Sylvain l'aimait !...

Ce n'est même pas sans une certaine appréhension que le jeune peintre avait invité Norbert à venir le retrouver à Saint-Feuillac. Car Sylvain était trop intelligent pour se dissimuler la supériorité de son ami. Son affection pour Lestrangé était mêlée de beaucoup d'estime. Mais, tout entier à la pensée de sa mère souffrante, assez indifférent à tout le reste, Norbert n'allait pas comme cela, n'est-ce pas, du premier coup, tomber amoureux de Madeleine ? Norbert, chez qui dominait l'artiste, ne serait pas, d'ailleurs, sans s'apercevoir qu'elle avait le nez un peu court et la bouche trop fendue. Car, — étranges contradictions de l'amour ! — l'adorateur s'évertuait à découvrir des défauts chez son idole pour se persuader que nul ne songerait jamais à la lui disputer. Puis (mais Sylvain ne se disait ceci que tout bas, bien bas, comme s'il eût craint de se confier à lui-même un si précieux secret !) Madeleine n'avait-elle pas accueilli les prévenances du jeune homme de manière à lui faire comprendre qu'il ne lui déplaisait pas, et qu'un jour, peut-être ?... Enfin, rêve ou réalité, Dar-

dand avait conçu et caressé un espoir qui le rassurait contre toute éventualité du genre de celle qu'aurait pu faire naître l'arrivée de son ami. La fille du docteur était riche, sans doute, tandis que lui ne possédait guère que ses pinceaux. Oui, mais ses pinceaux, c'était la gloire entrevue, la fortune promise aux efforts et au talent ! Dans un an, il serait reçu au Salon. Eh ! qui sait ? Rien ne l'empêchait, lui aussi, d'arriver à décrocher le prix de Rome ! Et c'est ainsi que Sylvain, comme la Perrette de la fable, portait sur sa tête son pot au lait. Et il ruminait toutes ces pensées, confit dans une sorte de béatitude souriante dont la voix sonore de M. Nevers, debout sur le perron de son châlet, vint le tirer brusquement.

Les jeunes gens, après avoir échangé avec leur hôte de cordiales poignées de mains, traversèrent le vestibule et pénétrèrent dans la salle à manger où le couvert était mis.

Sept heures venaient à peine de sonner à l'horloge de la vieille chapelle dont on apercevait au loin la flèche grisâtre perçant le ciel bleu. Mais une promenade en mer avait été décidée pour ce jour-là, et déjà le bateau, sa flamme rouge pendante le long du mât, attendait dans une petite aise. C'est ce qui expli-

quait l'exclamation du docteur.

— Allons ! à table ! fit-il en désignant leur place à ses convives. L'air de la mer creuse et nous ne savons à quelle heure nous pourrions dîner.

— Oh ! monsieur Nevers, répliqua Sylvain, avec une mer si tranquille...

— Mais c'est justement, jeune homme. Il n'y a pas de brise, et le patron de la *Marie-Madeleine*, que je viens de voir à l'instant, croit que la traversée sera longue.

— La *Marie-Madeleine* ?

— C'est le nom du bateau sur lequel nous allons nous embarquer.

— Protégés par un pareil nom, nous ferons, j'en suis sûr, une excursion charmante.

Ce compliment quelque peu banal fut accompagné d'un coup d'œil assassin à l'adresse de M<sup>lle</sup> Nevers, qui sourit, tandis que le docteur, qui débouchait une poussiéreuse bouteille de Grave, s'écriait :

— Toujours galant, ce Sylvain ! Vous avez d'instinct raison, jeune homme. De mon temps, voyez-vous, les hommes savaient parler aux femmes, et leur décocher des madrigaux... Une aile de poulet, monsieur Lestrangé ?...

et un moteur, enfin l'incorruptible diamant, qui servira de centre et de pivot au grand parti républicain de Maine-et-Loire, qui n'a été si bien battu, on a fini par le deviner, que parce qu'il a été très divisé.

Nous sommes bien tranquilles sur les conséquences ultérieures de ces fortes résolutions et de cette humble confession. C'est au moins la sixième fois que nous entendons prêcher, démontrer, et faire accepter la nécessité de concentrer tout le parti républicain en Maine-et-Loire contre le parti « insolent de la réaction ». Gambetta et Allain-Targé y ont dépensé toute leur faconde sans rien concentrer ni rien unir. M. Peyssonnié ne fera pas mieux. Les républicains resteront divisés, parce qu'ils sont des républicains, et parce que l'essence du principe républicain n'est que le sentiment individuel d'indépendance et de révolte contre toute supériorité ou autorité. On l'a vu, on le verra encore, et on le verra toujours.

(Union de l'Ouest.)

#### AUSSI LUI!

Il est rare qu'un républicain blackboulé ne réclame pas l'invalidation de son concurrent plus heureux, surtout lorsque celui-ci n'a pas obtenu une majorité très importante. On sait que le D<sup>r</sup> Guignard compte sur l'invalidation de M. Fairé pour aller prendre sa place à la Chambre, parce qu'il a plu à un de nos confrères de publier samedi une fantaisie que personne n'a prise au sérieux. Voici maintenant M. Benoist, lui aussi, qui adresse à ses électeurs la lettre suivante :

« Mes chers concitoyens,

Je remercie tous ceux d'entre vous qui m'ont soutenu de leur appui et de leur vote aux scrutins du 22 septembre et du 6 octobre.

Le candidat de la coalition réactionnaire n'a été élu qu'à une faible majorité, malgré la violente pression exercée sur les électeurs et les calomnies de toute nature répandues contre moi.

La Chambre aura à se prononcer prochainement sur toutes ces manœuvres. »

Et nous qui pensions que des calomnies de toute nature avaient été surtout répandues par les républicains contre leurs concurrents conservateurs, avec l'appui des administrations ! Mais tout est permis pour les candidats du gouvernement, et si un républicain est bel et bien élu, sans protestation, avec quelques voix seulement de majorité, on cherchera tous les moyens pour faire invalider le député conservateur qui a pu obtenir quelques centaines de voix de plus que le candidat officiel.

Nos candidats républicains malheureux comptent sur la majorité républicaine de la Chambre pour invalider leurs concurrents élus. Ils croient que l'indigne comédie de 1885 va se renouveler ! Mais, cette fois, peut-être, leur espoir sera-t-il déçu.

Maintenant, ah ! dame, ça n'est plus ça. Le cerocle, le tabac, le jeu, le café, que sais-je ? trente-six mille inventions plus diaboliques les unes que les autres, ont séparé complètement, et au foyer même, l'homme de sa femme, détruit l'esprit de famille, tué l'esprit de conversation, fermé aux tournois du bien-dire et de la discussion courtoise les salons où l'on s'es-crimait si joliment jadis à débiter des riens, mais des riens adorables, ce qui valait mieux, n'est-il pas vrai, que de boire de l'absinthe et de jouer au baccarat ?... Han... han... m'y voilà enfin ! Ce flacon était sérieusement bouché ; j'ai cru un moment que je serais forcé d'avoir recours au poignet de M. Les-trange.

Et le docteur versa méthodiquement à la ronde, avec une lenteur voulue de gourmet, le vin doré :

— Tiré du tonneau ; chapitre vin ; versez toujours ; comme disait un brave curé de ma connaissance, qui ne buvait guère que de l'eau, d'ailleurs, le cher homme, et portait une soutane toute rapiécée, les pauvres de sa paroisse savaient bien pourquoi !... Hein ? qu'en dites-vous ? N'est-ce pas que le mot est joli ?... Tiré du tonneau ; chapitre vin ; versez tou-

## MAGASINS DE LA GLANEUSE

— SAUMUR —

# Modes

Soieries — Ganterie — Fourrures — Corsets — Jupons — Jerseys

## ÉTOFFES POUR DEUIL PARAPLUIES

Fournitures spéciales pour Tailleurs, Couturières et Modistes

### LUNDI 14 OCTOBRE

Ouverture du Salon de Modes et mise en vente de toutes les Nouveautés de la Saison.

Occasions à tous les Comptoirs

Les Magasins de la Glaneuse, les plus importants de la contrée, se recommandent tout particulièrement par leurs immenses assortiments et leur système d'affaires, qui est de vendre tout bon marché et entièrement de confiance.

Envoi franco à partir de 25 francs

Magasins de la Glaneuse

#### SOUTIENS DE FAMILLE

Voici la liste complète des jeunes gens admis à bénéficier des dispenses à titre de soutiens de famille en Maine-et-Loire :

Ajournés de la classe 1886. — MM. Bannard, Cerclais, Dupont, Bréheret, Dutour.

Ajournés de la classe 1887. — MM. Lopin, Martin, Guéry, Cartron, Subileau, Emeriau, Poilâne, Bourguilleau.

Arrondissement d'Angers. — Classe de 1888. — MM. Gerin-Roze, Fauveau, Lemenier, Poirier, Samson, Trichet, Robin, Ribault, Martin, Bessonneau, Blouin, Jallot, Besson, Tremblay, David, Garreau, Verdier, Gasté.

Arrondissement de Baugé. — MM. Beulé, Hardouin.

Arrondissement de Cholet. — MM. Lizée, Faucillon, Claveau, Bomard, Delahaye, Piffeteau, David, Mucet, Vincent, Viau, Bigeard, Lambert, Rivereau, Papin, Antier, Pichou (de Saint-Lezin), Ouvrard, Leroy, Boussion, Boisdron, Naud, Richou (de Maulévrier), Brillouet, Boissinot, Chaillon, Daniel, Guérin, Levron,

jours... Ah ! ah ! ah !...

Tandis que les trois hommes jouaient de la fourchette en discutant joyeusement, Madeleine, en bonne ménagère, avait l'œil à tout, stimulait la lenteur d'une jeune domestique bretonne depuis peu au service du docteur, et qui restait les bras ballants, la bouche bée, comme extasiée devant la conversation à feu roulant des « messieurs de Paris ».

(A suivre.)

MAXIME JUILLET.

### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 14 octobre 1889

## Gillette de Narbonne

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de Ed. Audran.

DISTRIBUTION :

Le comte Roger de Liguolle	MM. Audra.
Griffardin	Letellier.
Olivier	Greteaux.
Le roi René	Garnier.
Le Sénéchal	Casabon.
Barigoux	Guéreau.
Gillette	Mmes Greteaux.
Rosita	Jeanne Mary.
Chateaufort	Lechenet.
Boislaurier	Cazaux.
Richard	MM. Nénot.
Landry	Delestang.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

Boyer, Feuillache, Gibouin, Brunetière, Brégeon, Papin, Emeriau, Rethoré, Lecoindre, Soulard, Fribault, Oger.

Arrondissement de Saumur. — MM. Levoye, Fenneteau, Robineau, Boutin, Leblanc, Cormier, Gautier, Pellisson, Marais, Gabily, Beaulieu, Banchereau, Godet, Chalioux.

Arrondissement de Segré. — MM. Gastineau, Boisseau, Pécot, Fauchoux, Bertron, Esnault.

Sursis d'appel. — MM. Lehou, Lefèvre, Froger, Créatin, Turpault, Poitout, Toraud, Besnier.

Sur 2,000 jeunes gens inscrits sur la première partie de la liste du recrutement (classe 1888), la loi accorde des dispenses à 80 jeunes gens, soit 4 0/0.

Ajoutons que 202 demandes avaient été faites.

COUP DE REVOLVER. — On écrit de Vendôme, 7 octobre :

« Un coup de revolver a été tiré cette nuit contre M. Neveu, notaire à Villetrun, pris sans doute pour M. de Possesse, conservateur, élu député. Cela s'est passé sur la route, près de Vendôme ; la balle a frappé la voiture et n'a blessé personne.

» L'indignation est générale. »

### THÉÂTRE DE SAUMUR

C'est par *Lucie de Lammermoor* que devaient se faire les débuts de la campagne théâtrale de 1889-90 ; mais une indisposition arrivée à la dernière heure obligea la direction à jouer le *Barbier de Séville*. On n'a pas trop perdu au change.

Avec la représentation annoncée pour lundi prochain, *Gillette de Narbonne*, on voit que la direction entre dans une voie qu'elle n'a qu'à poursuivre. A Saumur comme à Angers, les soirées d'opéra sont mieux prisées que celles de drames ou de comédies. Nous avons, pendant l'été, des troupes parisiennes composées parfois d'acteurs d'élite qui viennent nous jouer les pièces nouvelles ou les reprises du jour. Nous ne critiquerons pas les artistes dramatiques d'Angers en constatant qu'il est impossible à un directeur de province de rassembler les éléments des troupes parisiennes ; c'est pourquoi — et M. Sureau-Bellet, le nouveau directeur, le sait mieux que personne — les représentations d'opéra, voire même d'opérette, feront toujours salle comble, surtout si nous avons de la nouveauté.

Dans le *Barbier de Séville*, presque tous les artistes paraissent, et donnent à peu près la somme de leur valeur. M. Samaty, premier ténor, nous était connu de réputation ; il chantait cet été à Poitiers avec M. Sureau-Bellet. Les journaux de la localité ont constamment fait l'éloge de M. Samaty, et ces éloges étaient mérités. Notre premier ténor a la voix chaude, bien timbrée, d'une grande justesse et d'une certaine puissance qui lui permettra de chanter le grand opéra. Possédant avec cela une physiologie agréable, il ne peut manquer de faire un Almaviva irréprochable en tous points. Aussi les applaudissements ont-ils consacré un succès qui ne fera que s'accroître.

Quant à la première chanteuse, il est facile de dire immédiatement ce qu'elle est : une perle, une vraie perle dont la Rosine du *Barbier* servait d'écrin lundi. Après la première chanteuse de l'année dernière, il était à craindre que nous n'ayons cette année une infériorité qui nous fit regretter... l'embouppant même de M<sup>me</sup> Levasséur ; au contraire, M<sup>me</sup> Rives-Hincelin est supérieure. La voix, dans le médium, est peut-être un peu moins forte, mais les notes élevées sont d'une pureté, d'une souplesse et d'une étendue défiant les innombrables difficultés dont Rossini s'est plu à parsemer son immortel *Barbier*.

Les applaudissements ont éclaté dès la fin du premier morceau et se sont répétés plus nourris et plus enthousiastes à chaque acte.

M. Audra, dans *Figaro*, et M. Durand, dans *dom Basile*, ont montré des qualités que d'au-

tres représentations nous permettront de mieux juger.

En somme, l'ensemble de la troupe est quant à présent excellent, et nous pouvons affirmer aux habitués du théâtre que nous avons en perspective une saison qui devra compter parmi les bonnes dans les annales de notre scène.

NEMO.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 octobre 1889.

La nuance du marché est bonne. Les rentes françaises sont demandées : le 3 0/0 à 87.55 ; le 4 1/2 0/0 à 105.57.

Le Crédit Foncier se négocie à 4,323.75. Les obligations à lots des emprunts 1879, 1880 et 1885 sont encore très éloignées de leur prix de remboursement, mais avec la continuation des tendances actuelles, elles y parviendront sûrement.

La Banque de Paris et des Pays-Bas conserve toute son avance de la veille à 866.25.

La Banque Nationale du Brésil qui vient de faire son apparition sur le marché est créée au capital de 250 millions, elle est autorisée à faire toutes les opérations de banque et de commerce et a le droit d'émettre des billets jusqu'à concurrence du triple de son encaisse ; le privilège qui lui est accordé lui permettra de réaliser des bénéfices considérables.

La Société Générale, ex-coupon, est demandée à 452.50.

Le Crédit Lyonnais cote 718.75.

La Société de Dépôts et Comptes courants est à 600.

Les ventes ont été nombreuses sur le Comptoir d'Escompte ancien qui a été ramené à 55.

Le Panama se négocie à 48.

La Tour Eiffel passe de 500 à 510.

Les Alpines ont décidément franchi le cours de 200.

Le 4 1/2 Turc est traité très activement à 47.45 au comptant.

Les obligations des Chemins Argentins se tiennent à 420, celles des Chemins de Santa-Fé ont progressé à 395.

On demande l'obligation des Chemins Economiques à 387.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — L'action de dividende de la Mine d'Etain de Bragançe cote de 18 à 20 francs contre 20 francs par action. La Banque de l'Ouest, placée du Havre, à Paris, envoie franco, par recours du courrier, les titres demandés.

### Pendant quinze ans !!!

Ile d'Ouessant (Finistère), le 25 mai 1889. — Depuis 15 ans je souffrais de grandes névralgies dans la tête ; après avoir pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, j'ai obtenu un grand soulagement. (Sig. lég.) J. MALGORN.

### GRANDE ENTREPRISE

DE

## VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

### ÉPICERIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo. Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.

Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.

Bougie extra, 85 cent. le paquet.

Bougie, double pression, 95 cent. défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

I

**Une belle Maison neuve**

A Saumur, rue Fardeau, n° 3, avec jardins, écurie, remise et dépendances diverses.

II

**UN TERRAIN PROPRE A BATIR**

A Saumur, rue Fardeau, contenant 350 mètres carrés.

S'adresser à M. RENARD, à Saumur, rue des Boires, n° 8, ou à M<sup>e</sup> LE BARON. (778)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE à l'amiable**

**Une jolie petite propriété**

Située au Clos-Violette, commune de Saumur.

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (706)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE à l'amiable**

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (705)

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A LOUER**

**MAISON D'HABITATION**

Sise à Saumur, rue du Pavillon, 2, et place de la Bascule, 4.

Élevée sur caves.

D'un rez-de-chaussée, comprenant : salle à manger, petit salon, cuisine et vestibule;

D'un premier et second étages, renfermant : salon, cinq chambres avec cabinets;

Grande remise, petit jardin avec pompe.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (781)

**GARÇON** connaissant le service désire place maison particulière. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Par suite de liquidation judiciaire

Le SAMEDI 12 octobre 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, place de la Bilange,

Il sera vendu :

Un cheval, ses harnais, une voiture de voyage et une petite charrette à bras.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais. (802)

**A LOUER**

Pour la fin octobre 1889,

**JOLIS APPARTEMENTS**

Et Chambres meublées

Situés 4, rue Dupetit-Thouars.

S'adresser rue Saint-Lazare, 16.

**A Louer présentement**

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

**GRAND APPARTEMENT**

Au premier étage, rue Verte, 18,

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz.

S'adresser rue de Poitiers, 46.

**A Louer présentement**

EN TOTALITÉ OU PARTIE

**MAISON**

Fraîchement réparée

Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n° 29.

Fabrique de Chapeaux, Casquettes

**ROUSSEAU**

50, rue Saint-Jean, Saumur  
GROS, DÉTAIL (PRIX FIXE)

**GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELLERIE**

**Fourrures**

Pour Dames, Bébés et Hommes

Fantaisie haute nouveauté

Des Maisons ALEXANDRE. Feutre LAVILE

Gibus pour soirées et noces

**CASQUETTES ASSORTIES**

Chapeau prêtre, Toque grecque et Bonnet velours

LE TOUT A PRIX RÉDUIT

Nota. — Seule maison fabricant. Tous chapeaux mesure sont livrés sous 24 heures.

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

**HAMMAM**

**ÉTABLISSEMENT DE BAINS**

A. LOROUET

DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

**GRANDS BAINS DE VAPEUR**

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche,

Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

VIN DE QUINQUINA

**Phosphaté à la Coca du Péron du D<sup>r</sup> VIAULD**

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

UN JEUNE GARÇON de bonne volonté, se propose pour garder des bestiaux, dans une ferme. S'adresser au bureau du journal.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

**Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos.**

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

Prix Modérés

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

A dater du n° 40, paraissant le 6 octobre 1889, la *Mode illustrée* publiera avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place actuellement réservée au roman sera attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre; seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. 50; six mois, 13 fr. 50; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**SUCRE POUR VENDANGES**

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38 SAUMUR

**PRIX DES BOUGIES**

Le Soleil . . . . .	70 cent. le paquet	Perle luxe . . . . .	1 fr. le paquet
La Brésilienne . . . . .	80 — —	Nubienn triple pression	1 10 —
La Perle (à trous) . . . . .	90 — —	L'Etoile . . . . .	1 20 —

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 1 fr. 90.  
Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 OCTOBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	87 40	Banque de France . . . . .	4200 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	367 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	520 —
3 0/0 amortissable . . . . .	90 10	Banque d'Escompte . . . . .	532 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	450 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .	348 50
4 1/2 1883 . . . . .	105 40	Comptoir national d'Escompte . . . . .	650 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	470 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .	43 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier . . . . .	1320 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	453 —	— obligations à lots . . . . .	413 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	535 —	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	585 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	382 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	592 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	523 50	Crédit Lyonnais . . . . .	717 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	448 —	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0 . . . . .	410 —	Crédit Mobilier . . . . .	448 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	106 —
— 1871 3 0/0 . . . . .	398 50	Dépôts et Comptes courants . . . . .	600 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	407 50	— 1889 4 0/0 . . . . .	94 25
— 1875 4 0/0 . . . . .	527 50	Société Générale . . . . .	463 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .	415 50	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	91 90
— 1876 4 0/0 . . . . .	527 —	Est . . . . .	822 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .	415 50	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	—
— 1876 4 0/0 . . . . .	377 50	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1377 50	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	421 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
— 1886 3 0/0 . . . . .	535 —	Midi . . . . .	1190 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	416 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	469 50
Bons de liquidation . . . . .	535 —			— Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	415 75		
				Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	509 50		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or . . . . .	93 —		
				Dettes d'Égypte 6 0/0 . . . . .	470 —		
				Extérieur 4 0/0 . . . . .	75 50		
				Hongrie 4 0/0 or . . . . .	85 95		
				Italie 5 0/0 . . . . .	94 —		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,